

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES JURISTES DÉMOCRATES  
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF DEMOCRATIC LAWYERS

49, avenue Jupiter, 1190 Bruxelles Belgique Tél. (02) 345.14.71  
Adresse télégraphique : Interjurist Bruxelles

URUGUAY

=====

C O M M U N I Q U E

L'Association Internationale des Juristes Démocrates est profondément inquiète de la situation en Uruguay notamment en ce qui concerne les entraves apportées dans ce pays à l'exercice de la profession d'avocat et du droit de défense.

En effet, de nombreux juristes connus, des avocats et des professeurs d'universités qui ont, en dépit des menaces qui leur sont faites, accordé leur assistance juridique aux personnes persécutées dans ce pays, ont vu l'arbitraire se développer à leur encontre.

Les droits de la défense en Uruguay subissent des atteintes constantes confirmées encore par l'arrestation, il y a quelques semaines, en raison de leurs activités professionnelles et de leur haute conception du droit de la défense, des avocats Rodolfo SCHURMANN PACHECO, J. FRAGA, Hugo FABBRI et Emilio BIASCO, qui se consacraient à la défense des prisonniers politiques.

Ces arrestations, qui ont connu une grande répercussion dans les milieux juridiques d'Uruguay de même que sur le plan international, s'ajoutent à la liste déjà longue des juristes victimes de la répression en Uruguay.

En octobre 1975 déjà, le professeur Fernando MIRANDA a été arrêté et torturé sans qu'aucune information officielle n'ait pu être obtenue depuis sur le sort qui lui a été réservé.

Sur la base d'accusations montées de toute pièce, les avocats Gualberto TRELLES et Julio LEW ont été arrêtés et l'on est sans nouvelles du sort des professeurs Juan Carlos PEREZ ORTEGA et Luis Alberto VIERA de même que de celui des notaires Mario FIRPO, Orlando FIRPO et Jorge OREGGIONI.

En outre, de nombreux avocats qui assuraient la défense de prisonniers politiques se sont vu obligés de quitter le pays comme seul moyen d'éviter leur arrestation.

Cette situation provoque la plus vive émotion parmi les milieux juridiques de nombreux pays et dans les organisations internationales.

.../...

L'A.I.J.D. proteste vivement contre ces atteintes systématiques au libre exercice de la profession et du droit de la défense. Elle lance un appel en vue de la libération de tous les prisonniers politiques uruguayens et pour que cessent la torture, les crimes et la répression et s'adresse à ses associations nationales et aux organisations de juristes du monde entier pour qu'elles entreprennent toutes démarches dans le même sens.

Bruxelles, le 30 novembre 1977.